



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Elisa LEMONNIER  
Le Petit-Quevilly

PHOTO  
OBLIGATOIRE

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Entrée en Première / Terminale

#### Rentrée scolaire : 2023 / 2024

1<sup>ère</sup> BAC PRO }  Commerce,  Mode,  Esthétique,  Coiffure  
 Terminale BAC PRO }

Terminale CAP :  Coiffure,  Équipier Polyvalent du Commerce


**Établissement d'affectation : Lycée professionnel Éliisa Lemonnier – Le Petit Quevilly**

Élève :

NOM : .....

Prénom : .....

Avant de remplir ce questionnaire, lisez attentivement les explications ci-dessous :  
**Ecrivez lisiblement, utilisez les majuscules d'imprimerie,**

 **L'inscription de votre enfant sera définitive lorsqu'il nous aura déposé son dossier d'inscription au complet**

#### **Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier :**

- Trois photos d'identité de l'élève
- Un RIB
- Une photocopie recto verso de la Carte d'identité pour les élèves de nationalité française ou de la carte de séjour ou du passeport pour les élèves de nationalité étrangère.
- Une photocopie du livret de famille.
- Un document précisant les modalités de garde des enfants en cas de séparation des parents.
- Un certificat de scolarité 2022-2023 (EXEAT) pour l'inscription à la demi-pension au forfait ou pour la demande d'inscription à l'internat ;
- L'assurance scolaire 2023-2024 de votre enfant
- Si besoin, fournir le dernier PAP, PAI et/ou Geva-Sco de votre enfant
- Attestation de recensement pour les élèves de plus de 16 ans

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer soit auprès de votre établissement, soit auprès de votre rectorat d'académie.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2023-2024

Formation : ..... Classe : ..... Régime : .....

Langues vivantes : LV1 : ..... LV2 : .....

Les champs suivis d'un astérisque (\*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

<b>IDENTITE DE L'ELEVE / Numéro national (INE) :</b> .....		
Nom de famille * : .....	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	
Nom d'usage * : .....	Né(e) le * : .. / .. / ..	
Prénom 1 * : .....	Prénom 2 : .....	Prénom 3 : .....
Commune de naissance : .....	Département de naissance * : .....	
Pays de naissance : .....	Nationalité : .....	




Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil




Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France




<b>REPRESENTANT LEGAL 1*</b>	A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève * : .....	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom de famille : .....	
Nom d'usage : .....	Prénom : .....
Profession ou catégorie socio-professionnelle : .....	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)
Adresse : .....	
Code postal : ..... Commune : .....	
Pays : ..... @ Courriel (obligatoire) : .....	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/>	
 domicile : .....	 travail : .....
 mobile : .....	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.



Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

<b>REPRESENTANT LEGAL 2*</b>	A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève * : .....	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom de famille : .....	
Nom d'usage : .....	Prénom : .....
Profession ou catégorie socio-professionnelle : .....	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)
Adresse : .....	
Code postal : ..... Commune : .....	
Pays : ..... @ Courriel (obligatoire) : .....	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/>	
 domicile : .....	 travail : .....
 mobile : .....	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>




PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE *		A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève * : .....	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom de famille : .....		
Nom d'usage : .....	Prénom : .....	
Adresse : .....		
.....		
.....		
Code postal : .....	Commune : .....	
Pays : .....	@ Courriel : .....	
 domicile : .....	 travail : .....	
 mobile : .....	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>	

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.  
 Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ELEVE	
L'élève habite chez * : .....	
<input type="checkbox"/> Possède sa propre adresse * : .....	.....
.....	
.....	
Code postal : .....	Commune : .....
Pays : .....	@ Courriel : .....
 mobile : .....	 domicile : .....

L'*élève habite chez* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.  
 L'*élève possède sa propre adresse* : dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse*, *code postal*, *commune* et *pays*.

SCOLARITE PRECEDENTE (2022/2023)	Statut :
Nom de l'établissement : .....	
Ville : .....	Code département : .....
Formation : .....	Classe : .....
Langues vivantes : LV 1 : .....	LV 2 : .....
Régime : .....	Bourse : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

RESPONSABLE FINANCIER (si n'est pas le responsable légal)	
Lien avec l'élève * : .....	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom de famille : .....	
Nom d'usage : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
.....	
Code postal : .....	Commune : .....
 domicile : .....	 travail : .....
 portable : .....	
@ Courriel (obligatoire) : .....	

## AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève \* : ..... Civilité : Mme  M.

Nom de famille : .....

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

☎ domicile : ..... ☎ Travail : .....

☎ mobile : ..... J'accepte de recevoir des SMS :

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :    /    /   

Signature :

Père

Mère

Autre responsable Légal

Elève

## Professions et catégories socio-professionnelles

Code	Libellé	Code	Libellé
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>		<b>EMPLOYES</b>	
10	Agriculteurs exploitants	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
<b>ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>		53	Policiers et militaires
21	Artisans	54	Employés administratifs d'entreprise
22	Commerçants et assimilés	55	Employés de commerce
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	56	Personnels des services directs aux particuliers
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES</b>		<b>OUVRIERS</b>	
31	Professions libérales	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
33	Cadres de la fonction publique	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
34	Professeurs, professions scientifiques	64	Chauffeurs
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b>		69	Ouvriers agricoles
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	<b>RETRAITES</b>	
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	71	Retraités agriculteurs exploitants
44	Clergé, religieux	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	74	Anciens cadres
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
47	Techniciens	77	Anciens employés
48	Contremaîtres, agents de maîtrise		

Lycée Professionnel Élixa Lemonnier  
59, Boulevard Charles de Gaulle  
CS 90053  
76141 PETIT-QUEVILLY Cedex  
Tél : 0232668540  
Mél : seceleves.0760088h@ac-rouen.fr





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Elisa LEMONNIER  
Le Petit-Quevilly

**2 PHOTOS  
OBLIGATOIRE**

## FICHE INTENDANCE 2023/2024

NOM DE L'ELEVE : ..... PRENOM : .....

NUMERO PORTABLE ELEVE : .....

CLASSE EN **2022/2023** : .....

Né(e) le : ..... À : ..... Nationalité : .....

RESPONSABLE DE L'ELEVE : PERE MERE AUTRE

NOM : ..... PRENOM : .....

Né(e) le : ..... À : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... N° de téléphone : .....

ADRESSE MAIL : .....

PROFESSION DU RESPONSABLE : .....

NOM DE L'EMPLOYEUR : .....

Régime souhaité :

**1** - Externe

Voir au dos

**2** - Interne

Voir au dos

**3** - ½ pensionnaire forfait

Voir au dos

**4** - ½ pensionnaire à la prestation

Voir au dos

NOM DU RESPONSABLE FINANCIER : .....

**COLLER IMPERATIVEMENT UN RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE OU POSTAL**

### **OBLIGATOIRE :**

***Ce RIB sert UNIQUEMENT aux REMBOURSEMENTS des  
frais de stages et aux paiements des BOURSES***

(ATTENTION : Le nom sur le RIB doit être le même que celui du responsable financier)

**COLLER LE R.I.B ICI**

Quel que soit votre régime

**SIGNATURE RESPONSABLE (OBLIGATOIRE)**



## Régimes :

- 1- **Externe** : Les élèves n'ont pas accès à la demi-pension et prennent les repas en dehors de la cantine.
- 2- **Interne** : Il faut avoir fait la demande d'internat en amont. La liste des internes est donnée par l'établissement. Le paiement en ligne via les téléservices est fortement conseillé (paiement en plusieurs fois possible) ou en chèque au secrétariat d'intendance. **Le régime Interne est désormais valable jusqu'au 7 juin inclus. Au-delà de cette date, le montant unitaire continue de s'appliquer, afin de payer les repas réellement consommés.**
- 3- **½ pensionnaire au forfait** : L'élève doit consommer les 5 repas par semaine. Vous recevez la facture par trimestre. Tout repas non consommé sera néanmoins facturé. **Le régime au Forfait est désormais valable jusqu'au 7 juin inclus. Au-delà de cette date, les élèves passeront automatiquement à la prestation afin de payer les repas réellement consommés.**

Pour 2023-2024	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3 (Jusqu'au 7 juin inclus)	Total jusqu'au 7 juin 2024 inclus	Au-delà du 7 juin consommation à la journée (20j)	Total Annuel Maximum
Internat	557.90 €	398.50 €	278.95 €	1235.35€	7.97 €	1394.75 €
½ pension Forfait	225.40 €	161 €	112.70 €	499.10 €	4.10 €	581.10 €

Pour l'internat et la ½ pension au forfait, le paiement en ligne via les téléservices est demandé (paiement en plusieurs fois possible) ou en chèque au secrétariat d'intendance.

- 4- **½ pensionnaire à la prestation (au ticket)** : Le tarif est de 4.10 € le repas. L'élève mange quand il le désire et réserve son repas la veille ou le matin jusqu'à 9h45 pour le midi. L'élève doit être attentif et recharger sa carte avant que son crédit ne soit à zéro.

## Fonctionnement demi-pension :

- Les chèques et espèces pour approvisionner la carte de cantine devront être déposés impérativement à l'intendance la veille pour le lendemain, jamais le jour même. Prévoir le dépôt avant que le solde de la carte ne soit à zéro.
- Il est possible désormais d'approvisionner sa carte de cantine par carte bancaire à la borne située devant le bureau des surveillants.
- Une boîte aux lettres est à disposition devant le bureau de l'intendance uniquement pour le dépôt des chèques **à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Elisa Lemonnier**. Toujours indiquer au dos du chèque ou sur l'enveloppe, le NOM, PRENOM et numéro de carte de cantine. La boîte aux lettres de l'intendance n'étant pas sous surveillance, le dépôt de chèques sans ordre engage votre seule responsabilité.
- Il est impossible de changer de régime en cours de trimestre. Pour les internes et les ½ pensionnaires au forfait, tout trimestre entamé est dû.
- Une remise sera effectuée uniquement en cas d'absence motivée, d'au moins 15 jours consécutifs, en dehors des congés scolaires, sur présentation d'un certificat médical et sur demande écrite des parents (sauf stages). En cas d'absence ponctuelle de l'élève, les familles ne pourront pas prétendre à un remboursement.
- Pour les ½ pensionnaires à la prestation, l'élève devra remettre le jour de son inscription un chèque de 41 € minimum (10 repas) à l'ordre de l'agent comptable du lycée Elisa Lemonnier.

## En cas d'oubli/perte de carte :

- Pour ceux étant inscrits à la demi-pension, un nouveau système de distribution de ticket de remplacement valable à la journée est installé à la borne située en face du bureau des surveillants. (ATTENTION : uniquement s'il y a du crédit sur la carte et si le repas est réservé).
- L'achat d'une nouvelle carte de cantine coûte 6 euros. L'achat d'un nouveau carnet de correspondance coûte 3 euros.

**ATTENTION : LE PAIEMENT EN ESPÈCES NE DOIT ÊTRE FAIT QU'À TITRE EXCEPTIONNEL. TOUTE SOMME SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 300€ NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉE.**





# RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS DESTINES A L'INFIRMERIE

(à remettre sous pli cacheté si vous le souhaitez)

Année scolaire 20..... / 20.....

NOM : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Classe : .....  
N° Tél. Portable de l'élève : .....

**• Nom et adresse des parents ou représentant légal :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : ..... Profession : .....  
Adresse : .....  
e-mail : ..... privé ou professionnel

**• Autre responsable :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : ..... Profession : .....  
Adresse : .....  
e-mail : ..... privé ou professionnel

• En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche, en nous donnant au moins un numéro de téléphone. En cas d'urgence, le centre 15 est appelé.

N° Tél. domicile : ..... N° Tél. et poste du père : .....

N° Tél. et poste de la mère : ..... N° portable du ou des parents : .....

N° Tél. d'une personne susceptible de vous prévenir : .....

**• Composition de la famille, frères et sœurs :**

.....  
.....  
.....

**• Renseignements médicaux :**

Voire enfant bénéficier-il au collège d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?  oui  non

Voire enfant est-il atteint d'une des maladies ?

- Affection respiratoire, cardiaque ou rénale
- Allergies (préciser à quoi)
- Asthme
- Diabète
- Epilepsie
- Hémothilia
- Maladie de Crohn
- Autres (préciser) : .....

Voire enfant a-t-il un handicap ?

oui  non

Moteur

oui  non

non

Visuel

oui  non

non

Est-il connu de la MDPH ?

oui  non

non

Voire enfant présente-t-il une difficulté dans les apprentissages ?

oui  non

A l'écrit : dyslexie,

oui  non

non

Autre (à préciser)

oui  non

non

Prend-il un traitement médical régulièrement ?

oui  non

Si oui, lequel ?

oui  non

non

A-t-il subi des interventions chirurgicales ?

oui  non

Si oui, laquelle et à quelles dates ?

oui  non

non

Est-il suivi en consultation spécialisée ?

oui  non

(ex. : ophtalmologie, ORL orthophonie, psychothérapie, orthopédie...)

oui  non

non

si oui, lesquelles :

oui  non

non

• Nom et n° de tel du médecin traitant :

oui  non

non

• Vaccinations :

Date du dernier rappel ou de la dernière injection antitétanique ?

oui  non

non

N'oubliez pas de joindre des photocopies des différentes vaccinations lors de la première inscription dans l'établissement.

Les médicaments doivent être déposés à l'infirmerie avec la photocopie de l'ordonnance. En l'absence de l'infirmerie, une personne de la vie scolaire pourra les donner.



## ***SORTIES DE L'ÉTABLISSEMENT***

Au lycée, les élèves acquièrent une autonomie différente de celle du collège et **sont autorisés** à sortir de l'établissement lorsqu'ils n'ont pas cours **sauf avis contraire de leurs parents.**

Si vous refusez que votre enfant soit autorisé à sortir quand il n'a pas cours, ce refus doit être **OBLIGATOIREMENT** exprimé par un **courrier écrit** qui sera à déposer avec le dossier d'inscription indiquant que vous ne souhaitez pas que votre enfant puisse sortir du lycée.

Je soussigné(e) .....

Responsable de l'enfant : .....

Classe : .....

**Date et Signature du responsable légal :**





## CAS MÉDICAL

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe : .....

- ♦ **En cas d'urgence** : un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital. La famille est immédiatement avertie. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital uniquement accompagné de sa famille.
- ♦ **En cas d'accident bénin ou de maladie sans gravité** : la famille ou un proche désigné sera appelé afin de venir chercher l'élève car, d'une part l'établissement n'est pas habilité à le transporter soit vers un médecin de ville ou une structure hospitalière et, d'autre part un éventuel transport en véhicule sanitaire ne pourrait être pris en charge.
- ♦ Tout accident survenu pendant les heures de cours ainsi que sur le temps de trajet (trajet aller-retour domicile/lieu de stage) donne lieu à une *déclaration d'accident de travail à la CPAM de Rouen*.

Les accidents du travail se produisant sur le temps de travail du stagiaire sont déclarés par l'employeur de ce dernier.

POUR ACCORD

Signature du responsable légal :



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée Elisa LEMONNIER  
Le Petit-Quevilly

Année scolaire 2023-2024

DEMANDE D'AUTORISATION DE PRENDRE ET D'UTILISER DES PHOTOGRAPHIES,  
OU DES IMAGES VIDEOS PENDANT LES ACTIVITES SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Pendant l'année scolaire, les élèves sont amenés à participer à différentes activités scolaires et les manifestations dans le cadre de projets pédagogiques de l'établissement. Des photographies et des films vidéo pendant les activités scolaires.

Ces photographies et films sont destinés **exclusivement** à la diffusion lors d'expositions ou sur le site Internet de l'établissement.

Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage de ces images et disposer du droit de retrait.

Par conséquent, vous voudrez bien compléter le formulaire d'autorisation d'usage de l'image de votre enfant défini par cette note, et nous le faire parvenir avec le dossier d'inscription.

✂-----



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée Elisa LEMONNIER  
Le Petit-Quevilly

Année scolaire 2023 - 2024

AUTORISATION PRENDRE ET D'UTILISER DES PHOTOGRAPHIES,  
OU DES IMAGES VIDEOS PENDANT LES ACTIVITES SCOLAIRES

Jesoussigné(e) : \_\_\_\_\_

Responsable de l'enfant : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

- Autorise l'établissement à procéder à la réalisation d'image de mon enfant pendant les activités scolaires et les manifestations dans le cadre des projets pédagogiques, et à disposer de ces images pour les expositions et la diffusion sur le site Internet du lycée Elisa Lemonnier.
- Ne donne pas son autorisation.

Signature du responsable légal,

Signature de l'élève,





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Elisa LEMONNIER  
Le Petit-Quevilly

Année scolaire 2023-2024

**FICHE D'INFORMATION**  
**AUX FAMILLES**

**Organisation de l'Éducation Physique et Sportive  
au lycée ÉLISA LEMONNIER**

- **LA PRÉSENCE EN COURS D'E.P.S. EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉLÈVES, Y COMPRIS LES ÉLÈVES DISPENSÉS AVEC CERTIFICAT MÉDICAL.**
- Tout élève présent doit avoir une tenue adaptée.
- Les élèves ayant un handicap physique attesté en début d'année, doivent envisager avec leur médecin l'éventualité d'une pratique physique adaptée.
- Aucun certificat médical à caractère rétroactif ne sera accepté.

**APTITUDES PARTIELLES ET HANDICAP PHYSIQUE :**

Les élèves ayant un handicap physique attesté devront fournir à leur professeur d'E.P.S. un certificat médical précisant les gestes proscrits et les restrictions dans la pratique sportive (se renseigner auprès de l'Infirmière scolaire du lycée).

Les enseignants d'E.P.S. proposeront des activités et des épreuves adaptées en fonction du handicap pour que l'élève soit noté en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

**INAPTITUDES PONCTUELLES :**

Les élèves malades devront, s'ils n'ont pas de certificat médical, aller voir l'infirmière qui, elle seule, pourra décider s'ils peuvent avoir une pratique physique normale ou seulement participer à des tâches adaptées pendant les cours.

Exceptionnellement, l'infirmière pourra autoriser l'élève à ne pas se rendre en cours d'E.P.S. L'élève sera alors accueilli au sein du lycée, en étude, aux heures prévues à l'emploi du temps et l'effectivité de sa présence sera vérifiée.

Une fiche d'information sur les modalités d'évaluation de l'E.P.S. aux examens vous sera fournie en début d'année scolaire.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Organisation de l'E.P.S au lycée ÉLISA LEMONNIER**  
**Année scolaire 2023-2024**

Je soussigné(e) : .....

Responsable légal de l'enfant : .....

Classe : .....

**Atteste avoir pris connaissance des modalités de l'organisation de l'E.P.S. durant la scolarité et des modalités de gestion de l'inaptitude partielle ou totale.**

**Signature du responsable légal :**

**Signature de l'élève :**



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

LP Elisa LEMONNIER

PETIT-QUEVILLY, le 13/06/2023

Le Proviseur, P. Hervé

à

Parents d'élèves du lycée Elisa Lemonnier

Madame, Monsieur,

Vous inscrivez votre enfant au lycée Elisa Lemonnier pour la poursuite de sa scolarité dans une des filières du lycée et je suis très heureux de vous y accueillir. Différentes structures permettent aux acteurs et aux partenaires de l'éducation nationale de se rencontrer. Certaines d'entre elles ont un pouvoir décisionnel et les parents doivent y être représentés.

Ces structures sont :

- Le conseil d'administration
- Le conseil de classe
- Le comité d'hygiène et sécurité de l'établissement.

**Je vous sollicite pour me faire savoir si vous êtes intéressé(e) pour siéger dans une de ces structures pour me permettre de vous communiquer les modalités pour vous y positionner. Vous trouverez au dos de ce document la composition et les missions de ces dernières.**

Je vous remercie de votre réponse et de votre engagement.

P. HERVÉ  
Proviseur



**Réponse à remettre dans le dossier d'inscription pour la rentrée 2023-2024**

Je suis intéressé(e) pour siéger dans ces structures : (cochez la ou les cases de votre choix)

- Conseil d'administration (cochez la ou les cases de votre choix)
- Conseil de classe
- Comité d'hygiène et sécurité de l'établissement.

Je ne suis pas intéressé(e) pour siéger dans ces structures

Signature de l'autorité parentale,

**Mes Coordonnées si je suis intéressé(e) :**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail personnelle : \_\_\_\_\_

Nom, prénom et classe de mon enfant : \_\_\_\_\_



## Présentation des structures

### Le conseil d'administration

#### Composition

Le conseil d'administration des collèges et des lycées est composé du chef d'établissement, président; de chef d'établissement adjoint, de l'adjoint gestionnaire, du conseiller principal d'éducation le plus ancien, du directeur adjoint chargé de la section d'éducation spécialisée dans les collèges, du chef des travaux dans les lycées, d'un représentant de la collectivité de rattachement, de trois représentants de la commune, d'une ou deux personnalités qualifiées, de représentants élus des personnels de l'établissement, de représentants élus des parents d'élèves et des élèves.

#### Missions

En qualité d'organe délibératif de l'établissement, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement :

- fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les établissements
- adopte le projet d'établissement et approuve le contrat d'objectif, le règlement intérieur de l'établissement, le budget et le compte financier de l'établissement le règlement intérieur de l'établissement, son budget
- délibère chaque année sur le rapport relatif au fonctionnement pédagogique de l'établissement et à ses conditions matérielles de fonctionnement

### Le conseil de classe

Il est composé du chef d'établissement, des professeurs de la classe, du conseiller principal ou du conseiller d'éducation, du conseiller d'orientation, des deux délégués des élèves, des deux délégués de parents d'élèves et, éventuellement du médecin scolaire, de l'assistant social, de l'infirmier.

Présidé par le chef d'établissement ou par son représentant, il se réunit au moins trois fois par an pour examiner les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves.

### La commission d'hygiène et de sécurité (C.H.S.)

#### Composition

Présidée par le chef d'établissement, elle est composée de représentants des personnels de l'établissement, des élèves, des parents d'élèves, de l'équipe de direction et d'un représentant de la collectivité de rattachement.

#### Missions

Elle est chargée de faire toutes propositions utiles au conseil d'administration en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement. Elle se réunit uniquement dans les lycées techniques et professionnels



**DOTATION INFORMATIQUE**

**Information aux parents d'élèves des classes de  
seconde baccalauréat professionnel et de première année de CAP**

Madame, Monsieur,

Le conseil régional de Normandie va doter votre enfant d'un ordinateur portable, et ce au travers d'une convention de prêt qui **vous sera envoyée directement sur votre adresse mail personnelle.**

Dans ce cadre, j'ai besoin de votre accord pour que cette adresse mail puisse leur utilisée à des fins de communication administrative et éducative.

Je vous remercie de compléter les éléments ci-dessous

**NOM et PRÉNOM de mon enfant :** \_\_\_\_\_

**Classe dans laquelle il s'inscrit :** \_\_\_\_\_

**NOM et Prénom de l'autorité parentale :** \_\_\_\_\_

**Adresse mail personnelle :** \_\_\_\_\_

J'autorise que mon adresse mail personnelle soit utilisée à des fins de communication administrative et éducatives. (Cochez la case de votre choix)

Oui

Non

**Date :** \_\_\_\_\_

**Signature de l'autorité parentale**



Solidarité

Engagement



Le FSE Elisa Lemonnier ( Foyer Socio-Educatif ) est une association au sein du lycée géré par du personnel éducatif depuis 2015 avec la participation conjointe des élèves.

Elle met en place diverses activités au sein de l'établissement, aide le financement de sortie pédagogique et culturel et innove des idées.

Cette association est basée sur le volontariat et le bénévolat. le FSE est doté d'un budget qui lui est propre et vit donc principalement des cotisations des élèves.

Cette année 2022-2023 s'est vu changé les membres du FSE et souhaitons vivement que nos élèves puissent continuer à vivre les aventures avec nous afin d'améliorer et de poursuivre les animations au sein de l'établissement pour les prochaines années.

### Pour cela il suffit d'adhérer !

Gestion de la photo de classe

Accompagnement des Projets des élèves

Sorties pédagogiques

Voyage scolaire

Téâtre, Cinéma,  
club musique  
Club manga, bowling...

Mises en place et aide des animations

Coupon détachable à rendre avec le règlement ( chèque ou espèce ) à **M CIROUX** ou à déposer à la **vie scolaire** ou au **secrétariat des élèves** si aucun des deux n'est présent.

---

Bulletin d'adhésion au Foyer Socio-Educatif du lycée Elisa Lemonnier pour  
**l'année scolaire 2023-2024 :**

Nom / Prénom / classe :

Adresse :

Téléphone / mail :

Date :

Signature :



# Se faire recenser...

## Attestation de recensement : comment l'obtenir ? À quoi ça sert ?

L'attestation de recensement est **obligatoire** pour pouvoir **se présenter à des examens** ou concours publics, et de manière à être en règle vis-à-vis de la journée d'appel à la préparation à la défense.

L'absence d'attestation de recensement empêche le jeune d'effectuer la journée de défense et de citoyenneté, et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. En outre, cela l'empêche de **passer tout concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans**.

## Qui sont les personnes concernées par l'attestation de recensement ?

Le recensement concerne tous les **citoyens français**, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin. Le recensement doit être effectué spontanément au cours de la période s'étendant entre le jour des **16 ans** et la fin du troisième mois suivant l'anniversaire des 16 ans.

*Les jeunes qui n'ont pas procédé au recensement au cours de la période prévue peuvent le faire jusqu'à l'âge de 25 ans.*

## Comment obtenir l'attestation de recensement ?

**L'attestation de recensement s'obtient en se rendant à la MAIRIE DU DOMICILE DU JEUNE.**

Celui-ci peut effectuer cette démarche seul, ou en se faisant représenter par son représentant légal. Le jeune majeur doit en revanche effectuer la démarche par lui-même.

Précisons que certaines communes disposent d'un portail Internet permettant d'effectuer la démarche par le Net.

**Pièces à fournir** : Le jeune doit se munir :

- **de sa pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport)
- **du livret de famille**